

Je suis très fier d'avoir été renouvelé par Madame Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, dans mes fonctions de membre du Conseil Consultatif du Groupement Européen de Coopération Territoriale au titre des Personnalités qualifiées.

Cette nomination a fait l'objet d'un arrêté du 8 juillet 2019 paru dans le Journal Officiel du 12 juillet.

Madame Agnès BUZYN a également renouvelé dans leurs fonctions Madame Rose de MONTELLA, Monsieur Jean-Jacques FORTUNY et Madame Hélène JOSENDE. Elle a nommé le Docteur Jean-Dominique LAPORTE et Madame Eliane JARYCKI qui seront maintenant membres du Conseil Consultatif.

Ces nominations ont bien sûr été abordées lors de la séance du Conseil Consultatif qui a eu lieu le 18 juillet à l'Hôpital de Cerdagne. Au cours de cette séance, nous avons débattu, entre autres, d'un point très important concernant la liberté de circulation des médecins en zone transfrontalière au regard de l'état d'avancement de la réglementation européenne espagnole/française.

Le rapport de l'activité et les comptes annuels du GECT de l'hôpital ont été présentés aux membres du conseil consultatif.